



**HAL**  
open science

# Confinement et pauvreté: une équation à multiples variables

Pierre Blavier, Igor Martinache

► **To cite this version:**

Pierre Blavier, Igor Martinache. Confinement et pauvreté: une équation à multiples variables. *Revue Française de Socio-Economie*, 2022, *Revue Française de Socio-Economie*, 28 (1), pp.3-17. 10.3917/rfse.028.0003 . hal-03895644

**HAL Id: hal-03895644**

**<https://hal.univ-lille.fr/hal-03895644v1>**

Submitted on 13 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Confinement et pauvreté : une équation à multiples variables

Pierre Blavier & Igor Martinache

*Preprint - Janvier 2022*

*Publication dans la RFSE 2022/1*

La période entre le 17 mars et le 10 mai 2020 a été le théâtre d'une expérience sociale à grande échelle relativement inédite dans l'histoire récente, en France comme dans le reste du monde. Face à l'expansion de la pandémie du Covid-19, le gouvernement français a en effet décidé de mettre en place un confinement assez drastique de la population sur l'ensemble du territoire : durant ces deux mois, il était devenu interdit de sortir de chez soi, sauf à disposer d'une attestation faisant état d'un motif de sortie parmi une liste restreinte aux besoins vitaux, et toutes les entreprises « non essentielles pour la vie de la nation » ont été momentanément fermées.

Du point de vue des sciences économiques et sociales, beaucoup a déjà été dit et écrit sur cet épisode et ses implications, de discours plus spéculatifs reposant sur des savoirs experts à des travaux de recherches *ad hoc* lancés par des appels à projet de l'Agence nationale de la recherche (ANR) ou soutenus par des institutions telles que l'INSERM et l'INSEE (enquête Epicov), en passant par des enquêtes "artisanales" de la part de collègues en ligne et dans leur environnement immédiat. Toutes ces contributions se sont attachées à répondre à un ensemble assez large de questions, portant par exemple sur le télétravail, la prévision macroéconomique ou la réorganisation du quotidien durant cette période de crise, sans oublier évidemment la question des inégalités sociales, s'agissant tant des ressources pour faire face à cette situation que celles en découlant, et qui souvent se combinent en pratique.

Devant cette inévitable profusion de travaux, *a fortiori* dans un laps de temps relativement court d'une année et demi, notre ambition n'est assurément pas de tenter d'en proposer ici une synthèse exhaustive.

Plus modestement, nous proposons de revenir sur un questionnement central et au croisement de la sociologie et des sciences économiques, que la *Revue française de socio-économie* cherche à articuler : quels effets le premier confinement (printemps 2020) puis ceux qui ont suivi (automne 2020, printemps 2021) ont-ils eu sur les franges les plus pauvres de notre société, et notamment pour les personnes dites "sans domicile fixe" (SDF) ? Ce sujet a en effet particulièrement attiré l'attention dans l'espace politico-médiatique, étant entendu que les populations les plus modestes étaient aussi les premières victimes de la crise, compte tenu de leurs conditions de vie (épargne faible ou inexistante, exposition plus élevée aux risques de contamination de par l'impossibilité de télétravailler ou l'exiguïté du logement, etc.). Or, ce constat, non dépourvu de pertinence et d'intérêt face à l'alternative selon laquelle ce risque concernait également toute la population, était souvent considéré comme une évidence justifiant le fait de se dispenser d'enquête sérieuse et d'affinement des constats. Ainsi a émergé rapidement, à l'instar de l'essor du concept problématique d'« exclusion » il y a près d'un demi-siècle (Castel, 1995), l'idée que la pandémie et le confinement auraient non seulement fait croître quantitativement la pauvreté, mais aussi engendré des catégories de « nouveaux pauvres ». Pour y voir plus clair, il paraît indispensable de combiner méthodes économiques et ethnographiques pour étudier en détail les budgets des ménages, afin d'examiner quels réaménagements (Blavier, 2018) s'y sont opérés en fonction des diverses situations de ces derniers, tant côté recettes que côtés dépenses.

Ces interrogations sur les effets concrets et différenciés du confinement sur le quotidien des ménages ont donné lieu à un certain traitement médiatique, mais ont été peu abordées par les sciences sociales, du moins à partir de matériaux empiriques. Toutefois, elles ont fait l'objet d'au moins deux rapports de l'observatoire du Samu social de Paris, disponibles en ligne, et dont nous proposons de rendre brièvement compte ici, tant pour les mettre en évidence que pour souligner les questions nouvelles qu'ils posent aux sociologues et économistes qui travaillent sur ces enjeux, comme aux responsables politiques amenés à prendre des décisions ayant des répercussions sur la vie quotidienne des intéressés.

### **Enquêter en temps de crise : quelles méthodes mobiliser ?**

La première étude [Guénée et *al.*, 2021a] s'intéresse aux distributions d'aide sociale, entendues comme les guichets de distribution d'aides de différentes natures - le plus souvent alimentaire - aux personnes démunies. La seconde [Guénée et *al.*, 2021b] présente un périmètre différent mais complémentaire puisqu'elle se concentre sur le secteur de l'hôtellerie-restauration. Cette évolution résulte de trois réflexions. D'une part, il s'agissait de se laisser une chance d'observer des différences et des trajectoires inégalitaires au sein d'un même « milieu d'activités », comme l'enquête préliminaire dans les files de distribution alimentaire suggérait que la crise pouvait avoir des retombées assez diverses selon les situations. D'autre part, elle pointait aussi la nécessité de procéder à une reconstitution plus approfondie de certains budgets de ménage, de manière à mieux cerner les mécanismes à l'œuvre. Enfin, la première contribution laissait de côté toutes les personnes en difficultés mais n'ayant pas, pour différentes raisons, recours à l'aide sociale, là où la seconde enquête entendait documenter d'éventuelles raisons de ces « non-recours ».

Il faut préciser que les deux études ont été réalisées par l'Observatoire du Samu social de Paris et se concentrent donc sur la région parisienne, et plus particulièrement sur la ville de Paris, ce qui doit être relevé compte tenu des spécificités de ce territoire. Plus qu'ailleurs dans l'Hexagone, la mendicité, le sans-abrisme, et le mal-logement y revêtent en effet une dimension chronique, que s'efforcent de prendre en charge en temps normal un maillage particulièrement serré et diversifié d'institutions, relevant des pouvoirs publics mais aussi de nombreuses associations à caractère caritatif. Il s'agit également de la première région française pour le secteur de l'hôtellerie-restauration, qui y est particulièrement bien représenté, d'où en partie le choix de ce domaine d'activité pour réaliser l'enquête, en plus du fait qu'il ait été particulièrement touché par la crise sanitaire.

Un premier point d'intérêt commun à ces rapports réside dans le fait de prendre à bras le corps les questions méthodologiques qu'implique toute enquête sur la crise sanitaire et ses retombées socio-économiques, et ce même une fois adopté le principe d'enquêter autant que possible de première main, malgré les risques sanitaires pour les enquêteurs. En effet, la difficulté est que les contours de l'enquête ne sont pas donnés *a priori* : les cerner est un enjeu à part entière, qui ne peut se résoudre que chemin faisant, puisqu'il n'existe évidemment aucun recensement bien délimité des publics effectifs et surtout potentiels de l'aide sociale. Les contours de l'étude à mener sont à peine plus clairs en raisonnant à partir d'un secteur d'activité comme l'hôtellerie-restauration, qui mêle en fait une multitude d'acteurs divers, notamment au sein des salariés qui ont des qualifications, des rémunérations, et des conditions d'emploi qui peuvent varier considérablement. Par conséquent, les deux rapports n'ont d'autres choix que de procéder « à tâtons », en allant interroger les personnes dans les

files de distribution de l'aide sociale et en essayant de constituer par boule de neige un corpus de personnes appartenant de près ou de loin au secteur de l'hôtellerie-restauration. Les deux rapports font sans surprise état d'un nombre élevé de refus de participer à l'enquête, et de la nécessité pour les enquêteurs, dans le cas du deuxième rapport, de solliciter des personnes de leur entourage rapproché (amis, famille), ce qui n'est pas sans amener certains biais. C'est une prouesse, qui prend au sérieux l'idée selon laquelle l'ampleur d'une telle situation et le périmètre de ses retombées ne sont pas donnés *a priori*. Il existe certes des indicateurs et des enquêtes statistiques qui en donnent des ordres de grandeur et qui sont donc largement mobilisés. Mais toute la question est de savoir dans quelle mesure ces derniers peuvent arriver à rendre compte de la situation des franges les plus précaires de la société, précisément celles que l'on penserait intuitivement comme les plus touchées. Ces coups de sonde ethnographiques apportent ce faisant un certain nombre d'éclairages fins qui valent autant par leurs résultats, prenant à rebours beaucoup de prénotions et venant affiner certains diagnostics statistiques, comme celui de l'INSEE pointant une stagnation de la pauvreté<sup>1</sup>, que par leurs aspects méthodologiques, étant donné la débrouillardise que les enquêtrices et enquêteurs ont dû déployer pour collecter leurs données.

### **Les guichets de l'aide alimentaire face à un « nouveau public » ?**

Le premier rapport restitue l'enquête réalisée dans une dizaine de sites de distribution restés ouverts durant le confinement à Paris, en interrogeant plus particulièrement la « nouveauté » des publics qui les fréquentent, abondamment mise en avant par les médias et les communicants des associations de distribution elles-mêmes. Les auteurs du rapport pointent un effet d'optique dans l'appréciation de cette nouveauté tenant notamment à la réorganisation du système d'assistance alimentaire durant le confinement. Celui-ci a été amené à composer avec les déplacements de certains bénéficiaires<sup>2</sup>, tels que les étudiants pauvres. Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'à côté de ces « faux nouveaux », déjà usagers de ces guichets ne s'en trouvent pas de « vrais », contraints de solliciter ces aides pour la première fois, et qui ont eu tendance à passer sous les radars des discours publics comme des associations spécialisées. Parmi ceux-là, on trouve en particulier des ménages « indépendants », non pas forcément au sens du statut d'emploi mais plutôt dans une double acception : une prise de distance avec l'entourage familial et une tendance à changer fréquemment de clients ou d'employeurs alliée avec une facilité, en temps ordinaire, à en trouver de nouveaux. Se rangent dans cette catégorie les travailleuses et travailleurs du sexe, les livreurs et livreuses de repas et plus largement les salarié.e.s de la restauration ou encore les ouvriers de force, avec et surtout sans contrat de travail formel. A l'inverse des « sublimes » du XIXe siècle [Cottureau, Poulot, 1991], ces travailleurs se caractérisent moins par leur haut niveau de qualification et sa rareté relative, que par l'importance de la demande dans les services concernés, qui s'est cependant brusquement tarie sous l'effet des mesures sanitaires.

1 Voir Gabriel Buresi et Flore Cornuet, " En 2020, les inégalités et le taux de pauvreté monétaire seraient stables", *Insee Analyses*, n°70, 3 novembre 2021 [en ligne].

2 Comme l'écrivent les auteurs du rapport : "le confinement a provoqué la fermeture de nombreux services, l'ouverture de quelques-uns, et des reports de clientèles. Ces clientèles ont aussi été mélangées, sous l'influence de différentes sources d'information, dont les guichetiers eux-mêmes, donnant à leurs bénéficiaires la carte des services ouverts. Pour des gens dans le besoin, l'abondance des approvisionnements et la multiplication paradoxale des guichets accessibles durant le confinement a même pu constituer une aubaine" (p.4-5).

L'effet d'optique dont sont victimes également les intervenants des associations organisant la distribution alimentaire tient donc en premier lieu à un redéploiement soudain de cette activité, avec la fermeture totale ou partielle de nombreux centres de distribution et l'ouverture ou la réouverture de certains autres, conjugué à la désorganisation du quotidien des publics concernés. L'impression d'un afflux massif de « nouveaux » bénéficiaires tient ainsi en premier lieu à la concentration et au report des publics sur certains points de distribution alimentaire alors qu'aucun comptage statistique n'a été effectué pour objectiver ce phénomène. Cette affluence ne s'observe en effet pas partout, certains lieux de distribution ne parvenant ainsi pas à écouler l'ensemble des paniers confectionnés, ce qui a conduit à laisser certains bénéficiaires repartir avec deux portions pour éviter le gaspillage. Point notable dans un tel rapport, les auteurs osent y faire preuve d'une réflexivité critique affirmée quant à la commande qui leur est passée de cartographier ces « nouveaux publics » et aux agents qui l'ont émise : *« Que des patrons d'organisations caritatives se saisissent des étonnements des intervenants sociaux pour désigner des populations 'nouvelles' n'a précisément rien de nouveau. C'est même le moteur de développement du 'complexe bureaucratique-assistanciel' et de la 'question SDF' comme l'a montré Julien Damon [2001]. Les opérateurs visent un groupe aux contours flous (pensons aux 'grands exclus') et, en toute logique, ne parviennent jamais tout à fait à l'atteindre. Ils touchent au-delà de leur cible, tout en découvrant, en les écrémant, de possibles clients, lesquels peuvent à leur tour faire l'objet d'interventions dédiées, propices à des partenariats entre organisations mettant à profit leurs savoir-faire pour répondre à tel ou tel aspect du problème »* (p. 12). Cela conduit les enquêteurs à avancer qu'il *« ne s'agit pas de prendre les évaluations des protagonistes ni pour argent comptant – comme des témoignages neutres, détachés, hors sol – ni pour de la fausse monnaie – des coups de communication, des tactiques organisationnelles, des spéculations sur le prochain fond de misère à exploiter »* (p. 13), mais simplement à toujours bien garder en tête que la manière dont ces derniers appréhendent cette situation à maints égards exceptionnelle doit être située au regard des lieux et des expériences diverses à partir desquelles elles s'élaborent. Ainsi, ce qui frappe d'emblée les enquêteurs, c'est que ces « guichetiers » de la distribution alimentaire n'expriment pas les mêmes étonnements, ni les mêmes inquiétudes, ce qui rend leur objectif d'identification de ces « nouveaux publics » particulièrement compliqué. Cela les a conduits à faire évoluer l'objet de la recherche en se concentrant dans un premier temps sur le « doigt » plutôt que sur la « lune », autrement dit sur les perceptions des agents de ces guichets alimentaires, au regard de leur position dans l'espace social de l'assistance.

Les enquêteurs de l'Observatoire du Samu social pointent ainsi en premier lieu le changement des habitudes qu'a entraîné le confinement, tant auprès des bénéficiaires que des « guichetiers » de la distribution alimentaire. Chaque point présentant en quelque sorte une spécialisation dans ses publics compte tenu de sa situation géographique, les reports et circulations entraînés notamment par le bouche-à-oreille ont ainsi provoqué chez ces derniers l'impression d'un afflux et d'une diversification de leurs publics habituels. Certains « nouveaux » profils les marquent cependant plus que d'autres, comme les touristes étrangers bloqués en France ou les titulaires de petits revenus, retraités, salariés, intérimaires allocataires du RSA, dont la présence est parfois jugée illégitime, tandis que les familles avec enfants « déboussolent » souvent les guichetiers habitués à un « public d'isolés », y compris sur le plan émotionnel. Reste que l'identification des publics constitue une préoccupation secondaire des guichetiers, avant tout concentrés sur la bonne organisation de la distribution,

dont la difficulté est redoublée par la mise en œuvre des préconisations sanitaires. Les enquêteurs notent à ce sujet une grande hétérogénéité dans les conditions d'accueil et de distribution d'un site à l'autre, du fait de ressources matérielles et humaines assez variables : « *Un constat marquant de l'enquête est en effet que la combinaison entre la configuration des lieux d'un côté, et les savoir-faire et conceptions des guichetiers de l'autre compose des atmosphères très différentes d'un endroit à l'autre* » (p. 48). L'identification des publics découle en fait surtout de la nécessité d'instaurer un ordre de priorité dans les files d'attente, où certains sont éconduits ou réorientés vers des lieux supposément plus adaptés à leur situation, comme les familles vers les épiceries sociales, qui proposent des denrées à cuisiner plutôt que des plats préparés.

Pointant l'effet de loupe que la médiatisation exerce sur certaines catégories de bénéficiaires, les enquêteurs s'efforcent ensuite de démêler le « vrai » du « faux » dans les discours sur les soi-disant « nouveaux publics » de l'aide alimentaire. Ils rappellent ainsi d'emblée la distinction entre trois logiques traditionnelles de recours à ces guichets d'assistance alimentaire dont découlent trois profils distincts d'utilisateurs.

Dans un premier cas, il s'agit d'individus particulièrement précarisés qui viennent s'y procurer l'essentiel de leurs ressources, ce qui inclut les moments de sociabilité autour des distributions. Le deuxième regroupe des ménages venant chercher un complément nécessaire à leurs revenus et que le confinement, conjugué à l'augmentation des prix dans les circuits commerciaux d'approvisionnement, a davantage fragilisé. Et enfin dans un dernier cas, des individus se présentant ostensiblement comme « travailleurs », mais en réalité éloignés de l'emploi, ou en tous cas de sa stabilité, viennent durant le confinement chercher à ces guichets autant des ressources matérielles que le maintien d'un lien avec les intervenants sociaux.

Le confinement n'a ainsi pas réellement « créé » ces publics déjà présents, mais a rendu plus saillante la complexité des économies domestiques. Ces ménages dont l'aide constitue un élément souvent crucial de leur budget sont ainsi rendus plus visibles à la faveur du confinement, car ils fréquentent alors plus intensivement le réseau resserré de distribution généraliste d'aide alimentaire, compte tenu de leurs lieux habituels de glanage. Se donnent ainsi à voir des « systèmes de survie reposant sur la combinaison de diverses sources d'approvisionnement associant recours à l'assistance et débrouille quotidienne hors circuits assistanciers » (p. 61). Parmi elles, bénéficiaires de minima sociaux, retraités, personnes en emploi et/ou nouvellement arrivées en France, hébergés comme disposant de leur propre logement, consacrent une partie non négligeable de leur temps à rechercher des ressources que leurs seuls revenus monétaires ne leur permettent pas d'acquérir. Ils mettent ainsi en œuvre un certain art dans la « *combinaison de ressources composites et changeantes au gré des contextes* ». Comme le notent les enquêteurs, « *pour eux, l'assistance des services sociaux fait partie d'un panel de solutions plus qu'elle ne représente une voie de recours dans laquelle ils "tomberaient" soudainement* » (p. 62).

Ces pratiques ne sont pas sans faire écho au concept de « braconnage » cher à Michel de Certeau [1980] et invitent ainsi à se déprendre d'une vision par trop misérabiliste de la pauvreté, mais aussi de l'approche simmélienne de cette dernière caractérisant celle-ci par une relation plaçant les individus concernés dans la nécessité de demander assistance au reste de la société [Simmel, 1907]. Il s'agit ainsi de ne pas occulter l'agentivité relative dont font preuve ces derniers en même temps que le rôle de leurs perceptions subjectives dans la manière dont ils appréhendent leur situation [Duvoux et Papuchon, 2018]. Il s'agit de publics qui se différencient tout autant dans leurs profils que dans leurs manières de composer avec

différents canaux d'approvisionnement, tout en interagissant pour se « relier » d'éventuels tuyaux, par exemple entre voisins de chambres d'hôtels d'urgence. Se donnent ainsi à voir des capacités d'adaptation certaines dans la recherche de nouvelles « combines », au gré des opportunités offertes par les transformations socio-économiques, même s'il ne s'agit évidemment pas de tomber dans l'écueil symétrique du misérabilisme : celui du « populisme » [Grignon et Passeron, 1989] qui consisterait à nier l'hétéronomie, autant que les véritables difficultés, auxquelles font face ces familles et individus. Bien au contraire, le confinement a sensiblement renforcé les difficultés de ces populations « sur le fil » qui, sans constituer de nouveaux publics de l'assistance, en sont soudainement devenus plus dépendants encore, sans y trouver forcément les réponses à tous leurs « besoins ».

En somme, l'un des principaux résultats de ce rapport est bien synthétisé par les auteurs : *« ceux que l'on voit comme 'nouveaux' ne seraient pas de 'nouveaux publics' mais des précaires dont la vie et les systèmes de survie sont désorganisés par le confinement »* (p. 83). Pour autant, les signalements des guichetiers leur ont permis de repérer de « vrais » potentiels nouveaux « publics-cibles » de l'assistance, qui ont recouru à cette dernière pour la première fois. Il s'agit notamment d'étudiants de l'enseignement supérieur, majoritairement originaires de pays pauvres, et exerçant une activité rémunérée pour financer leurs études et leur titre de séjour. Leurs situations économiques au cordeau, outre qu'elle obère leurs chances de réussite à l'Université [Pinto, 2014], semble plus fondamentalement remettre en cause leurs projets de vie. Toujours parmi les étrangers, les enquêteurs ont également identifié le cas de travailleurs saisonniers ou fraîchement arrivés sur le territoire français que le chômage et l'immobilité forcée du confinement a fortement déstabilisés, faute de pouvoir compter sur de quelconques « réserves ». S'ajoutent à ceux-là des ménages installés de plus longue date et présentant des ressources plus importantes, mais qui doivent faire face à des charges augmentant rapidement, notamment parce qu'ils doivent répondre au soutien de proches dépassant le seul cadre de la maisonnée, voire les frontières nationales : *« dans ces trois situations, le confinement ébranle le cours d'existences aspirant à des formes d'indépendance économiques par le travail, par des engagements à compte propre ou à compte d'autrui, mais dans des secteurs peu protégés, recrutant au noir ou employant par des contrats précaires »* (p. 103).

Ces pistes, qui font en quelque sorte le pont avec le deuxième rapport, présentent comme le reconnaissent les auteurs un caractère encore exploratoire, et gagneraient à être approfondies par des enquêtes complémentaires, mais montrent d'ores et déjà l'intérêt et même la nécessité de combiner des méthodes d'ethnocomptabilité et de récits de vie pour démêler tout l'écheveau de situations plus complexes qu'il n'y paraît, au-delà des seules mesures statistiques de la pauvreté, aussi instructives soient-elles [Lazarus, 2012].

### **Du côté des travailleurs de l'hôtellerie-restauration : quand les conditions classiques d'activité et de travail engendrent de nouvelles conséquences**

Le second rapport de l'Observatoire du Samu social consacré aux conséquences socio-économiques du confinement est pour sa part centré sur le cas de l'hôtellerie-restauration dans la région parisienne et repose sur 80 entretiens menés auprès de travailleurs du secteur avec des positions et des statuts divers : certains assignés à des tâches subalternes, comme la plonge ou la manutention, d'autres qui « sont du métier », comme les cuisiniers ou les serveurs, et enfin des gérants d'établissements de tailles variables. Ceux-ci ont été plus

particulièrement interrogés sur leur expérience de l'inactivité, leurs pertes de revenus et les réaménagements budgétaires qui en ont découlé. Parmi eux, huit ont pu faire l'objet d'un suivi budgétaire particulièrement précis.

Cette enquête, non moins « artisanale » que la précédente, contexte et objet obligent, invite à prendre en compte les mécanismes de compensation ou d'aggravation de la situation économique au-delà de l'emploi, en élargissant la focale à l'économie générale des ménages auxquels appartiennent les travailleurs concernés et aux soutiens dont ces derniers peuvent ou non disposer, tant dans leur entourage qu'auprès des institutions. Un tel point de vue élargi permet en effet de mettre en évidence une grande diversité dans les processus et éléments qui peuvent conduire, ou non, à des situations de vulnérabilité importante, dont plusieurs s'avèrent particulièrement contre-intuitifs.

Là encore, les enquêteurs de l'Observatoire du Samu Social ont dû faire preuve d'une « imagination sociologique » [Mills, 1959] certaine pour recruter leurs enquêtés, étant donné le contexte, et ont de ce fait procédé par « boule de neige » à partir des contacts qu'ils ont pu établir en premier lieu. Là encore, cela implique bien évidemment un biais que reconnaissent volontiers les auteurs, et qui invite à reproduire et prolonger leurs résultats à d'autres endroits et auprès d'autres populations. Le choix - contraint - de la capitale offre là encore un effet loupe étant donné la place importante de ce secteur dans l'économie locale et les spécificités que cela induit en termes de profils des travailleurs, d'organisation de leur activité ou de concurrence sur les marchés de l'emploi comme des services concernés. Quant au fait de se centrer sur un secteur particulier, les auteurs le justifient par le fait que cela « *doit également permettre de décrire des manières différentes de réagir dans ce contexte, pour des travailleurs de même profession ou de professions voisines. Il s'agit aussi de comprendre, notamment par le biais de comparaisons entre individus à situation d'emploi semblable, ce qui peut conduire à un engrenage d'appauvrissement – vers une 'pauvreté démultipliée'* [Duvoux et Lelièvre, 2021] ». En d'autres termes, le fait de ne pas se cantonner aux guichets de l'aide sociale, alimentaires ou autres, permet ainsi d'élargir la focale en saisissant des publics et processus au-delà de ces derniers, ce qui apporte un bon complément au rapport précédent. Le choix du secteur de l'hôtellerie-restauration s'avère en l'occurrence également jouer à double-titre le rôle de loupe sur les conséquences socio-économique du confinement, dans la mesure, d'une part, où celui-ci a été tout particulièrement touché puisque bars, hôtels et restaurants ont été alors dans un premier temps totalement mis à l'arrêt, contrairement à d'autres activités, et d'autre part parce que la masse salariale y joue plus qu'ailleurs un rôle de variable d'ajustement qui se traduit notamment par un usage intensif des contrats courts. Cela étant, comme le pointent d'emblée les chercheurs, « *la nature du contrat ne dit pas tout de la vulnérabilité des travailleurs face à l'inactivité forcée* » (p. 15). Saisir cette dernière implique en effet d'élargir la focale à l'économie générale des ménages concernés, en prenant en compte les ressources actuelles ou potentielles que chacun.e de ces travailleurs.ses peut mobiliser. Ce n'est pas en soi une découverte, mais la présence ou non d'un.e conjoint.e et la situation de celui ou celle-ci par rapport à l'emploi, celle d'enfants à charge et plus largement celle de soutiens sur lesquels s'appuyer s'avèrent décisives pour saisir les mécanismes de compensation ou d'aggravation de leur situation face à l'inactivité forcée. Les auteurs insistent en particulier sur deux types de ressources qui peuvent souvent faire la différence entre ces deux cas : la détention ou non d'une épargne et l'accès à un hébergement peu onéreux. A noter que ces éléments ne sont donc pas strictement corrélés à la position socio-professionnelle des individus concernés, ce qui apporte une nuance, sans l'infirmier pour autant, au constat déjà ancien selon lequel les échanges, monétaires, matériels ou de



services, au sein de la parenté viennent accroître les inégalités socio-économiques au lieu de les amortir [Déchaux, 1994].

Le secteur de l'hôtellerie-restauration constitue enfin un observatoire particulièrement intéressant des mutations en cours sur le « marché » du travail dans la mesure où la précarité y constitue la condition majoritaire des travailleurs, tout en se déclinant de manières particulièrement variées. L'incertitude pointée par Robert Castel [2009] y règne en maîtresse, qu'il s'agisse de celle que connaissent les jeunes en transition entre formation et insertion professionnelle, venant chercher dans cette activité des liquidités plus ou moins nécessaires, des travailleurs peu qualifiés dont les possibilités de reconversion sont limitées, ou encore des immigré.e.s que la faible maîtrise de la langue française cantonne à des activités éloignées de la clientèle, comme la plongée ou la cuisine. A cela s'ajoute la fréquence particulièrement élevée des contrats à durée limitée (y compris les CDD d'usage de ceux que l'on qualifie d'« extra » et le travail saisonnier), ainsi que le temps partiel. Comme l'ont bien montré les travaux de Sylvie Monchatre [2010], que les auteurs citent abondamment, ces activités de service représentent en effet, plus que toutes autres, des activités de dernier recours pour des travailleuses ou des travailleurs, souvent jeunes, peu diplômés et dans une situation personnelle particulière.

Avec le confinement, l'incertitude, ou plutôt les incertitudes sont redoublées, dans la mesure où elles impliquent désormais les perspectives de reprise du travail, le niveau des aides à percevoir ou encore les réactions des bailleurs, en plus de celles qui émaillent habituellement la vie de ces travailleurs, salariés comme indépendants. Sans compter la part des pourboires et des heures non déclarées dans les rémunérations de ces travailleurs, ressources alors brutalement asséchées et qui ne peuvent évidemment être prises en compte dans le calcul du revenu de remplacement lié au « chômage partiel ». Tou.te.s ne sont pas égaux cependant pour faire face à cette nouvelle donne, d'une part, en raison du capital social dont ils disposent, autrement dit des ressources mobilisables dans leur entourage plus ou moins proche - ici, les « liens faibles » tenant au voisinage professionnel -, peuvent s'avérer décisif. *A contrario*, certaines situations exposent à une fragilité particulière dans lesquelles le confinement vient en quelque sorte s'engouffrer : c'est le cas en particulier des travailleurs ayant démissionné peu avant la crise pour créer leur propre entreprise, et ceux qui ne possèdent pas de couverture sociale faute d'avoir suffisamment cotisé, notamment les extra et les saisonniers.

Le rapport s'organise en trois parties : la première se place ainsi du point de vue des employeurs enquêtés et vient d'emblée relativiser l'idée selon laquelle le confinement aurait constitué une rupture radicale. Du point de vue de ces entrepreneurs, il s'agit d'une crise de plus après celles qu'ont représenté pour leur chiffre d'affaires le mouvement des Gilets jaunes à partir de la fin 2018 et les grèves de l'hiver 2019 et qui, pour beaucoup, ont déjà eu tendance à assécher leur trésorerie. Les effets de cette nouvelle crise sont cependant très différenciés d'un établissement à l'autre, à rebours des discours des représentants du secteur. L'existence ou non d'une épargne préalable, et plus largement d'une assise dans l'activité, mais aussi le fait de posséder ou non une terrasse (ou la possibilité d'en installer une) lorsque seul le service en extérieur est autorisé, ou encore la capacité à proposer des plats à emporter sont quelques-uns des facteurs qui influent fortement sur la capacité à faire face à la crise. Tous les entrepreneurs sont néanmoins concernés par l'incertitude liée aux calendriers de réouverture, mais aussi aux modalités de remboursement des prêts garantis par le gouvernement. Dans cette situation, les stratégies déployées s'avèrent également diverses, de la fermeture complète dans l'attente de la reprise à la compression maximale des charges

et de la qualité du service, en passant par l'adoption d'activités de substitution. Les résultats sont eux-mêmes variables, certaines décisions s'avérant *a posteriori* plus ou moins, voire pas du tout payantes, comme le moment de la réouverture ou la réalisation de certains investissements, en fonction de leur temporalité, trop précoce ou trop tardive.

Dans la deuxième partie, les auteurs du rapport s'intéressent aux répercussions inégales du chômage partiel sur les salarié.e.s. Ainsi, alors que certains n'ont connu pratiquement aucune perte de revenu, faute de toucher des pourboires ou autres ressources non déclarées, celles-ci ont au contraire été particulièrement importantes pour d'autres, en raison notamment d'arrangements préalables avec leur employeur se traduisant par exemple par un passage à mi-temps « sur le papier ». Si ces salarié.e.s paraissent dans l'ensemble mieux lotis que ceux qui doivent compter sur les droits au chômage acquis préalablement ou qui n'en ont plus, néanmoins, comme y insistent les chercheurs du Samu Social, il importe d'aller au-delà du statut d'emploi pour saisir non seulement les pertes de revenus concrètes amenées par la crise, mais aussi les implications plus larges sur les budgets des ménages concernés, en s'intéressant à leur trajectoire et leur mode de vie : « le maintien d'un certain statu quo financier ne signifie pas qu'il n'y ait pas des projets suspendus et des budgets resserrés. Des individus doivent renoncer à des recettes (création d'établissement suspendue, associé-gérant ne se payant pas ou plus). Ceux qui sont limités dans leurs gains, qu'ils touchent le SMIC ou moins (comme les étudiants étrangers, plafonnés dans leur temps de travail annuel et sans droit au chômage) n'accusent pas de perte de revenus étant données les règles de rémunération au chômage partiel tant qu'ils conservent leur emploi. Ceux qui sont au chômage partiel ou reçoivent des aides conséquentes de l'État ont généralement tendance à relativiser leurs pertes monétaires par rapport à des situations plus alarmantes. Reste que l'expression d'une rage d'être en quelque sorte 'coincé' en inactivité est souvent palpable, et d'autant plus forte quand on touche d'ordinaire des revenus qui sont en grande partie non pris en charge par le dispositif. Le salaire s'accompagne en effet fréquemment de revenus en argent ou d'avantages en nature : des repas, des pourboires, des heures supplémentaires, des heures travaillées non déclarées, qui sont coupés et non comptabilisés par l'État dans le calcul du chômage partiel. Pour les ménages concernés, il s'agit de 'trous' dans le budget. Incidemment – insidieusement diraient les organisations professionnelles – ce sont des modes de vie qui sont ébranlés. » (p. 93-94).

Plus largement, il faut aussi prendre en compte l'ensemble des « ressources matérielles, sociales et professionnelles » que les travailleurs concernés peuvent alors mobiliser pour faire face à la crise, qu'il s'agisse là encore d'une éventuelle épargne préalable, des soutiens extérieurs pouvant être mobilisés, de la part de l'entourage - que l'on peut néanmoins rechigner à solliciter lorsque l'on estime qu'il n'est pas mieux loti que soi - ou des institutions - ce qui implique des capacités inégales à négocier des arrangements avec ces dernières -, ou encore de la possibilité de réorienter ses activités afin de dégager de nouvelles sources de revenus, dans l'hôtellerie-restauration ou en dehors, par le retour à une activité antérieure pour laquelle on détient une qualification, et qui, elle, n'est pas mise à l'arrêt, ou l'investissement dans des activités de substitution dans son propre domicile (sous-location, vente de certains biens privés, etc.).

Côté dépenses, l'inertie du mode de vie antérieur et le poids variable des dépenses pré-engagées et des dettes préalablement contractées constituent également des variables pesant de manière non négligeable sur la plus ou moins grande déstabilisation de l'économie domestique des ménages concernés. En somme, cette attention fine portée aux budgets des ménages révèle toute une série de micro-inegalités qui invitent, pour ne pas dire obligent, à

ne pas rester au niveau du statut d'emploi et du revenu officiel pour comprendre comment les ménages concernés peuvent faire diversement face à de tels chocs macro-économiques et sociaux, au-delà de l'exceptionnalité de l'épisode étudié.

La troisième partie du rapport porte enfin sur les effets du confinement sur les dépenses des ménages de ces travailleurs de l'hôtellerie-restauration. Les auteurs commencent par le poste, crucial s'il en est, que représente le logement, en notant que si peu parmi les personnes enquêtées sont « tombées à la rue », plusieurs ont néanmoins dû réaliser des arbitrages aussi coûteux que douloureux, soit en se résignant à déménager dans un logement au loyer inférieur, soit en restant « coûte que coûte » dans le logement occupé, quitte à s'exposer à accumuler des impayés ou une dette locative. Beaucoup enfin sont confrontés à une fragilisation de leur trajectoire résidentielle, qu'elle se traduise par le maintien dans une dépendance matérielle vis-à-vis de leurs proches, ou par des situations de suroccupation du logement, notamment pour les travailleurs immigrés. Paradoxalement, l'hébergement d'urgence a, au contraire, joué un rôle protecteur pour celles et ceux qui s'y trouvaient au moment de la crise, de par la permission qui leur a alors été faite de s'y maintenir le temps que cette dernière dure.

S'agissant ensuite de l'alimentation, la baisse des revenus a entraîné logiquement celle des dépenses dans ce poste, à travers une réduction tant de la quantité que de la qualité, tout en s'efforçant de préserver l'équilibre alimentaire des éventuels enfants. Néanmoins, observent les auteurs de l'étude, deux canaux ont pu permettre de compenser ce « resserrement du ravitaillement marchand » : le recours à l'assistance alimentaire obligeant néanmoins à surmonter des réticences découlant de l'intériorisation du stigmate d'« assisté », et la mise en œuvre de techniques professionnelles, notamment pour celles et ceux exerçant en cuisine, de savoir-faire professionnels permettant de maintenir la qualité de l'approvisionnement et des repas en échange d'un investissement supplémentaire en temps et en énergie. L'alimentation influe directement sur la santé, comme le perçoivent certains des enquêtés, troisième et dernière thématique abordée dans cette partie du rapport. Les auteurs voient confirmer leur hypothèse selon laquelle la restriction des budgets entraînerait des renoncements aux soins, ou des reports, notamment ophtalmologiques et dentaires, ainsi que des arbitrages concernant le maintien d'une complémentaire santé. Mais d'autres résultats plus surprenants ressortent des entretiens, comme le fait que durant la crise, les personnes sans-abri, de par une orientation dans le secteur public, s'avèrent mieux prises en charge en cas d'hospitalisation que d'autres personnes aux ressources limitées mais disposant d'un logement, et orientées alors dans le secteur privé en raison de l'engorgement des hôpitaux publics. Enfin, les auteurs abordent des pratiques d'entraide, comme en matière d'alimentation, ainsi que les différents phénomènes d'usure physique et mentale évoqués par les enquêtés que la crise a souvent révélés ou accentués plus qu'elle ne les a créés.

Finalement cette enquête sur un secteur particulier à bien des égards vient remettre en question les catégories usuelles utilisées pour tenter d'appréhender la vulnérabilité socio-économique. Du point de vue des premières, les auteurs du rapport montrent que les travailleurs de l'hôtellerie-restauration sont nombreux à se vivre comme des « entrepreneurs de soi » en revendiquant le caractère atypique des contrats et des horaires quand bien même celui-ci est souvent subi. De même, les titulaires d'un contrat stable ne sont pas toujours forcément mieux lotis que les autres, dans la mesure où la capacité à faire face à un événement inattendu tel que le confinement dépend largement des ressources externes que l'on peut mobiliser dans son entourage comme auprès des institutions. Ce facteur induit une

forte hétérogénéité entre salarié.e.s au statut d'emploi similaire en apparence, que redouble l'attitude très variable des employeurs, certains s'efforçant de compenser les effets de la fermeture en continuant à payer leurs salariés sur leurs fonds propres, quand d'autres les aggravent en rompant abusivement les contrats de travail.

L'un des résultats sans doute les plus inattendus de cette enquête est que, du fait du poids prééminent et souvent écrasant du logement dans les budgets des ménages touchés par la crise, les personnes sans-domicile n'ont pas, contrairement à ce qu'ont pu affirmer certains, toujours été les plus affectées.

Certaines ont en effet pu bénéficier d'un hébergement d'urgence ou d'un maintien dans celui-ci, dans un centre ou un hôtel, à la faveur de la crise, même si ce n'est pas le cas de tous, loin de là. Certains, comme les mineurs à la rue non reconnus comme tels et non accompagnés, y sont restés. Un tel constat invite à ne pas oublier qu'il existe aussi de fortes inégalités de condition parmi les populations sans-abri, qui ont été « *en partie resserrées, en partie exacerbées dans le contexte de restrictions sanitaires* » (p. 221). Les discours globalisants et souvent distanciés à leur propos relèvent, comme le soulignent les auteurs, d'une « inférence douteuse » : « *comme les enquêtes montrent que les adultes ont d'autant plus subi la crise qu'ils sont en situation de pauvreté, les sans-abris, plus démunis que les plus pauvres des individus logés, devraient être les plus mal servis – sauf que les populations d'étude n'incluent que des personnes logées* » (*Ibid.*). Ce constat invite tout à la fois à approfondir les enquêtes sur ces derniers, mais plaide également pour un accompagnement social personnalisé, à rebours de la tentation de certains décideurs publics (ou associatifs) de « faire du chiffre » à travers des dispositifs standardisés.

Les enquêteurs de l'Observatoire du Samu Social pointent pour finir que, confrontés à une chute drastique de leurs revenus qui contraint à des privations importantes et au déploiement de multiples « combines » pour se maintenir à flot, y compris parfois le vol, les ménages concernés conservent pour une grande part de fortes réticences à recourir aux aides sociales qui leur seraient accessibles, en raison de leur caractère stigmatisant. Une manière de tenter de l'éviter consiste à affirmer son identité de « travailleur » face aux « guichets », comme l'a montré également le premier rapport, mais aussi à franchir le pas de manière collective plutôt que seul, comme l'illustre le cas des saisonniers de Lourdes détaillé dans le document, qui articulent par ailleurs le recours à ces aides à des formes d'entraide au sein d'un collectif. Du grain à moudre pour alimenter les tentatives de réduire le non-recours aux droits sociaux [Warin, 2019], dont on ne dira jamais assez qu'il est bien plus massif et coûteux pour la collectivité que les cas d'« abus » de ces prestations, pourtant bien davantage publicisés [Dubois, 2021].

## **Conclusion**

La volonté de mettre ici en avant ces deux rapports de l'Observatoire du Samu Social a été motivée non seulement par la qualité de ces travaux et de leur réflexivité, consistant à ne pas occulter leurs biais et à livrer leurs recettes de fabrication, mais aussi et peut-être plus encore par la volonté d'appeler à la multiplication de telles enquêtes consistant à dépasser le niveau, certes indispensable, des statistiques agrégées, pour aborder la situation des ménages de la manière la plus exhaustive possible, en prenant en compte leurs trajectoires, leurs modes de

vie et l'économie générale de leurs budgets<sup>3</sup>. La crise de la Covid-19, et tout particulièrement le premier confinement, a ainsi agi comme un révélateur de l'hétérogénéité et de la complexité de ces situations sur le fil, que résume bien mal la catégorie, certes mobilisatrice, de « nouveaux pauvres » mise alors en avant par certains médias et responsables associatifs. Ce que révèle ces enquêtes, c'est non seulement l'importance des temporalités enchevêtrées, des événements à court terme pouvant entraîner des déstabilisations durables, sous l'effet par exemple de l'engrenage de l'endettement, et réciproquement, diverses expériences sociales ou professionnelles antérieures pouvant jouer comme autant de facteurs aggravants (rupture conjugale, enfants à charge, etc.) ou au contraire compensateurs (par la possibilité de renouer avec une activité antérieure par exemple) de la crise. Ces enquêtes de l'Observatoire du Samu Social invitent à interroger les catégories usuelles pour appréhender les phénomènes de pauvreté et de précarité, en montrant la diversité des trajectoires en dépit de statuts d'emploi ou de logement proches. Force est aussi de relever que les plus déstabilisés ne sont pas toujours ceux que l'on croit. Partant, cela invite à interroger les indicateurs statistiques utilisés en la matière, tant ils peinent à rendre compte des phénomènes en jeu. Les stratégies de débrouille multiples mises en évidence dans ces travaux relativisent également les frontières établies entre autonomie et assistance [Duvoux, 2009], dans la mesure où nombre des ménages acculés à la débrouille combinent littéralement différentes stratégies que le sens commun tend à faire relever de l'une ou de l'autre.

Ces travaux, et notamment le second rapport centré sur le secteur de l'hôtellerie-restauration, soulèvent pour finir un certain nombre de questions pour les décideurs publics qui auraient certainement mérité d'alimenter davantage la campagne électorale en cours au moment où ces lignes sont écrites : cette entrée diachronique par l'économie - au sens plein du terme - domestique des ménages, plutôt que par la seule saisie à un instant t du statut d'emploi ou du revenu des individus, ne donne-t-elle pas des clés pour appréhender un certain nombre de phénomènes construits en problèmes publics, qu'il s'agisse des pénuries de main-d'œuvre apparemment paradoxales affectant notamment le secteur de l'hôtellerie-restauration, des mobilisations sociales inédites et imprévues plus qu'imprévisibles telles que le mouvement des Gilets jaunes [Blavier, 2021], ou encore les conséquences variables et variées des crises socio-économiques, qui, du fait des dévastations écologiques et des instabilités politiques, sont sans doute malheureusement amenées à se multiplier dans un avenir proche.

## **Bibliographie**

BLAVIER P.(2018), « Les réaménagements en période de récession », *Revue française de sociologie*, Vol. 59, Paris, Presses de Sciences Po, p. 7-36.

BLAVIER P.(2021), *Gilets jaunes. La révolte des budgets contraints*, Paris, PUF.

CASTEL R.(1995), « Les pièges de l'exclusion », *Lien social et Politiques*, n° 34, Paris, INRS, p. 13-21

CASTEL R. (2009), *La Montée des incertitudes Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil.

<sup>3</sup> A noter que de telles enquêtes ethnographiques ont aussi été menées à l'échelle de quartiers [Hivert et Spire, 2022], ce qui ravive l'interrogation quant à l'entrée la plus pertinente pour analyser ces phénomènes, entre la sphère professionnelle et le lieu d'habitation.

- DE CERTEAU M. (1980), *L'invention du quotidien I : Arts de faire*, Paris, U.G.E.
- COTTEREAU A., PULOT D. (1991), *Le sublime ou le travailleur comme il est en 1870 et ce qu'il peut être*, Paris, La Découverte.
- DAMON J. 2021 [2002], *La question SDF. Critique d'une action publique*, Paris, PUF.
- DECHAUX J.-H. (1994), "Les échanges dans la parenté accentuent-ils les inégalités ?", *Sociétés contemporaines*, n°17, Paris, Presses de Sciences Po, p. 75-90
- DUVOUX N. (2009), *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, Paris, PUF.
- DUVOUX N., PAPUCHON A. (2018), « Qui se sent pauvre en France ? Pauvreté subjective et insécurité sociale », *Revue française de sociologie*, vol. 59, Paris, Presses de Sciences Po, p. 607-647.
- DUVOUX N., LELIEVRE M. (dir.) (2021), *La pauvreté démultipliée. Dimensions, processus et réponses. Printemps 2020–printemps 2021*, rapport du Conseil national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale [en ligne]
- GUENEE L., LE MENER E., MACCHI O. (2021a), *Aux guichets de l'aide alimentaire : les "nouveaux publics" du confinement ? (Paris et Sains-Denis, 29 avril - 19 mai 2020)*, Observatoire du samu social [En ligne]
- GUENEE L., MACCHI O., LE MENER E., GUILLEMOT E., RENOUX P., FOURESTIER A. (2021b), *Hors service. Enquête sur les manifestations socio-économiques de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les travailleurs de l'hôtellerie-restauration (Ile-de-France, mars 2020 - mai 2021)*, Observatoire du samu social [En ligne]. .
- GRIGNON C., PASSERON J.-C. (1989), *Le Savant et le Populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil.
- HIVERT J., SPIRE A. (2022), *Les classes populaires face à l'épidémie. Une enquête ethnographique dans un quartier de Mulhouse*, Conseil national de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale [En ligne]
- LAZARUS J. (2012), « Les enjeux de la sociologie de la pauvreté », *CERISCOPE Pauvreté* [en ligne]
- MILLS C. W. ( 2015 [1959]), *L'imagination sociologique*, Paris, La Découverte
- MONCHATRE S. (2010), *Êtes-vous qualifié pour servir ?*, Paris, La Dispute.
- Pinto V. (2014), *À l'école du salariat. Les étudiants et leurs « petits boulots »*, Paris, PUF.
- SIMMEL G. (2005 [1907]), *Les Pauvres*, Paris, PUF.
- WARIN P. (dir.) (2019), *Agir contre le non-recours aux droits sociaux. Scènes et enjeux politiques*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble